

Décision

Générale

colonial

Décision n° 215 Mutations

n° 215

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
18 juin 1912

Numéro JO
n° 188 du 01/07/1912

Date du numéro
1 juillet 1912

TEXTE INTÉGRAL

les gardes : Haïd Ouarsama, n° 4, Aoul Areié, n° 18, sont nommés caporaux pour compter du 21 juin 1912.